

ÉSPÉ

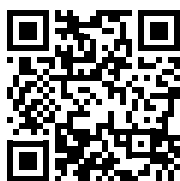
de l'académie
de Versailles

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

Antony / Cergy / Évry / Gennevilliers / Nanterre / Orsay
Saint-Germain-en-Laye / Saint-Quentin-en-Yvelines
Suresnes / À distance



RENTRÉE
2018




www.espe-versailles.fr



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Versailles





Les ÉSPÉ, écoles supérieures du professorat et de l'éducation, ont été créées le 1^{er} septembre 2013 par la loi de refondation de l'école de la République. Elles se voient confier la formation initiale des futurs enseignants de la maternelle à l'université, ainsi que celle des conseillers principaux d'éducation. Elles proposent des formations sous la forme **de masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF** articulant enseignements et stages en établissement.

Les ÉSPÉ accueillent également des **étudiants souhaitant exercer d'autres métiers de la formation et de l'éducation** et à toutes les personnes souhaitant développer des compétences dans ces domaines.

Elles organisent aussi des actions de formation continue pour les personnels enseignants du premier et du second degrés et les personnels d'éducation.

Les ÉSPÉ participent **à la recherche en éducation** et assurent la diffusion, le développement et **la promotion de méthodes pédagogiques innovantes**. Elles favorisent ainsi les processus de transferts entre recherche et pratiques professionnelles.

Enfin, elles participent à la formation initiale et continue des personnels enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et sont particulièrement engagées dans la formation des enseignants à l'usage du numérique.

Elles ont vocation à participer à des **actions de coopération internationale**.

LA PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER MEEF : APPRENDRE LE MÉTIER ET SE PRÉPARER AU CONCOURS

L'ÉSPÉ propose des formations de **masters aux Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF** déclinées en 4 mentions.

Trois d'entre elles permettent au cours du master 1^{re} année de préparer les épreuves écrites d'admissibilité et les épreuves orales d'admission des concours de recrutement de personnels enseignants et d'éducation du ministère de l'Éducation nationale :

- **la mention Premier degré** prépare au concours de recrutement de professeurs des écoles - CRPE;
- **la mention Second degré** permet, suivant le parcours choisi, de préparer et passer les concours de professeurs de collèges et lycées - CAPES, lycées technologiques - CAPET ou lycées professionnels - CAPLP;
- **la mention Encadrement éducatif** prépare au concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation, CPE.

Le master 2^e année consacré à la formation professionnelle conduit à la titularisation.

La mention Pratiques et ingénierie de la formation propose :

- des masters pour assurer la formation tout au long de la vie des personnels enseignants ou cadres de l'éducation;
- des masters permettant la formation initiale ou continue des personnels de la santé, du social et de la culture dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Avoir des connaissances et savoir les transmettre, donner le goût d'apprendre et éveiller les consciences... le master MEEF a pour objectif de former les étudiants aux métiers du professorat et de l'éducation, et de les préparer aux concours de recrutement de l'enseignement qui valorisent les compétences professionnelles.

Durant la première année de formation, les étudiants bénéficient d'un enseignement de l'ordre de 450 à 550 heures. Cela tient compte à la fois des périodes de stages - y compris le temps nécessaire à leur préparation et leur exploitation - et du temps de travail personnel des étudiants.

Quelle que soit l'ÉSPÉ dans laquelle est dispensée la formation, la 1^{re} année de master MEEF est très orientée vers **la pratique du métier d'enseignant**. Il inclut **quatre à six semaines de stages d'observation et de pratique accompagnée**.

Cette première mise en situation professionnelle permet aux étudiants de se projeter dans l'exercice du métier, d'engager une réflexion sur les modalités de mobilisation des savoirs au profit d'un acte pédagogique, d'analyser l'utilisation des supports d'enseignement et d'appréhender les productions d'élèves.

Ces périodes de stage participent à **la préparation des candidats pour les épreuves écrites et orales du concours et à la réflexion des étudiants sur le contour du mémoire de master qu'ils réaliseront en seconde année**.

En cas d'échec au concours et de validation de la 1^{re} année de master, l'étudiant pourra continuer en 2^e année de master (dans la même mention, ou dans une autre) sans alternance, mais avec la possibilité de se représenter à un concours. Sinon, il pourra être redirigé vers un autre master en dehors de l'ÉSPÉ.

En cas de non validation de la 1^{re} année de master et de réussite au concours, **le bénéfice de l'admission au concours est conservé pendant un an**.



LA DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER MEEF : UNE ANNÉE EN ALTERNANCE RÉMUNÉRÉE

Le cursus de la formation en alternance en 2^e année de master MEEF comprend :

- **un stage en responsabilité équivalent à un mi-temps devant des élèves** en école, en collège ou en lycée;
- **des cours à l'ÉSPÉ** de l'ordre de 250 à 300 heures.

Durant leur année, les stagiaires prennent la charge d'une classe: ils enseignent aux élèves et les évaluent, de façon totalement autonome, sans la présence d'un autre enseignant. Ils sont néanmoins **accompagnés par un tuteur de terrain** au sein de l'école ou de l'établissement scolaire **et par un tuteur universitaire** au sein de l'ÉSPÉ.

Au cours de cette 2^e année, **les étudiants rédigent un mémoire de master**, afin de s'initier à la recherche et compléter leurs compétences. Ce mémoire fait appel tant à l'ensemble des connaissances disciplinaires et pédagogiques acquises au cours du master, qu'aux compétences professionnelles développées au cours des stages.

Cette 2^e année est **rémunérée à temps plein avec le statut de fonctionnaire stagiaire**.

La validation du master MEEF à la fin de l'année de master 2 est une des conditions de titularisation, tout comme l'obtention d'un avis favorable du jury académique d'évaluation du stage en responsabilité.

LA MENTION PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Cette mention propose des cursus de master qui permettent :

- une mobilité des personnels de l'enseignement scolaire vers des emplois de formateurs, d'enseignants spécialisés, de spécialistes des technologies éducatives ou vers des fonctions d'encadrement au sein de l'Éducation nationale ;
- l'accès à des emplois de formateurs d'adultes, de cadres éducatifs ou de médiateurs culturels dans les secteurs extra-scolaires pour des personnels de l'enseignement scolaire en reconversion, des étudiants en formation initiale, des personnels de secteurs extra-scolaires en formation tout au long de la vie.

Une partie des formations a donc pour objectif l'approfondissement des compétences professionnelles d'enseignants ; une autre partie vise la formation de cadres de l'éducation, de la formation et de la médiation culturelle. Les parcours de cette mention s'inscrivent dans la perspective d'une formation tout au long de la vie en permettant des reprises d'études individuelles ou financées et l'accès à des diplômes par la formation continue.

Un des objectifs communs aux cursus de cette mention est la formation au partenariat entre l'Éducation nationale et les institutions culturelles, les collectivités territoriales, les services de santé et les services sociaux. L'ouverture de formations à des professionnels non-enseignants est une des conditions de réalisation de cet objectif, en permettant des rencontres et des temps de formation communs à des professionnels amenés à collaborer dans l'exercice de leurs métiers.

L'ÉSPÉ DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES, UN PROJET PARTENARIAL, UNE CARTE DES FORMATIONS COMMUNE

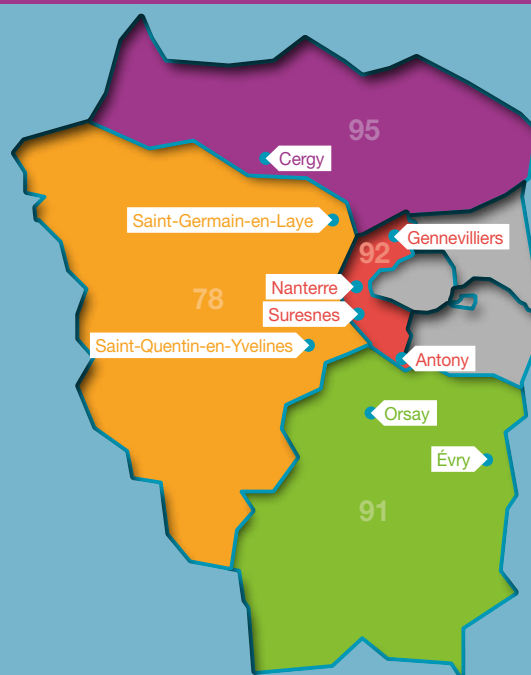
L'ÉSPÉ de l'académie de Versailles est un projet partenarial qui rassemble les 5 universités de l'académie : Cergy-Pontoise, Évry - Val-d'Essonne, Paris Nanterre, Paris-Sud, Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que l'INS HEA, le Rectorat et Canopé de l'académie de Versailles.

Les formations sont dispensées sur 23 sites universitaires répartis sur l'ensemble de l'académie : Antony, Gennevilliers, Nanterre et Suresnes (92), Cergy (95), Évry et Orsay (91), Saint-Germain-en-Laye et Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

La carte des formations est académique et commune à l'ensemble des établissements partenaires. Si un même master MEEF est assuré par plusieurs universités, les mêmes enseignements y sont dispensés.

Certaines de ces formations peuvent être suivies intégralement à **distance**.

Enfin, sous certaines conditions, ces masters MEEF s'adressent également aux personnes **en reconversion professionnelle** dans le cadre d'une validation des études supérieures – VES ou validation des acquis personnels et professionnels – VAPP85.



CARTE ACADÉMIQUE DES MASTERS MEEF MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

MENTION 1 : PREMIER DEGRÉ

Professeur des écoles

MENTION 2 : SECOND DEGRÉ

CAPES

- Allemand
- Anglais
- Éducation physique et sportive
- Espagnol
- Histoire-Géographie
- Lettres
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique-Chimie
- Sciences économiques et sociales – SES
- Sciences de la vie et de la Terre – SVT

CAPET ET CAPLP

- Hôtellerie – Accueil, service et commercialisation dans le secteur de l'hôtellerie
- Hôtellerie – Organisation, production culinaire en restauration et dans les métiers de l'alimentation
- Biotechnologies – Santé et environnement
- Arts appliqués
- Sciences et techniques médico-sociales – STMS
- Lettres et Histoire-Géographie
- Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- Économie-gestion

MENTION 3 : ENCADREMENT ÉDUCATIF

Conseiller principal d'éducation – CPE

MENTION 4 : PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

1^{ER} CHAMP – FORMATION DE FORMATEURS

- Formation de formateurs d'enseignants 1^{er} et 2nd degrés – FFE
- Formation de formateurs, options : EPS, Sciences
- Formation de formateurs en mathématiques
- Didactique des disciplines, spécialisation
- Didactique de l'histoire et de la géographie
- Formation de formateurs à l'accompagnement professionnel – FFAP

2^E CHAMP – ENCADREMENT DES ORGANISATIONS SCOLAIRES, ÉDUCATIVES ET SOCIALES

- Conseil, projet et action sociale, territoriale et associative – CPA
- Encadrement, pilotage et développement en intervention sociale – EPDIS
- Fonction de direction d'établissement, de sections ou de services spécialisés
- Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale

3^E CHAMP – MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA MÉDIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- Littérature de jeunesse : formation aux métiers du livre et de la lecture pour jeunes publics
- Médiation culturelle : concevoir des projets éducatifs et culturels en partenariat
- Conseiller en accessibilité et accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers

4^E CHAMP – TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET RECHERCHE EN ÉDUCATION

- Analyse, conception et recherche dans le domaine de l'ingénierie des technologies en éducation – ACREDITÉ
- Recherche en éducation, didactique et formation – RÉDEF
- Technologie de la formation – TECH ÉDU
- Didactique des disciplines, spécialisation Mathématiques

5^E CHAMP – FORMATION D'ENSEIGNANTS ET DE FORMATEURS POUR LES PUBLICS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

- Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers – APRI BEP, options : A, B, C, D
- Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers – APRI BEP, options : D, E, F
- Former et intégrer par la langue – FIL